

**Zeitschrift:** Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse  
**Band:** 68/1977 (1977)

**Artikel:** Conférence des chefs de départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin

**Autor:** Mottaz, Jean

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-116623>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Quatrième partie

### CHRONIQUES

## Conférence des chefs de départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin

Au fur et à mesure que les conséquences des décisions de coordination, quant aux programmes notamment, et aux moyens d'enseignement, entrent dans le concret de la réalisation, on en constate et les difficultés et les résistances. Dans plus d'un canton, les chefs de départements sont pris à partie; ils doivent faire face à des interrogations qui portent aussi bien sur le renouvellement de l'enseignement du français que sur le prix des moyens d'enseignement ou le poids des recyclages.

Dans notre chronique de l'an dernier, nous avions laissé entrevoir l'éventualité d'une séance où serait réaffirmée la volonté inentamée de coordination. Elle a eu lieu le 28 janvier 1977: après la séance proprement dite de la Conférence des chefs de départements, une première conférence réunit leurs chefs de services et autres proches collaborateurs; une seconde ajoutait les représentants des associations professionnelles d'enseignants, et une troisième ceux de la presse.

C'est le conseiller d'Etat Junod, président de la Conférence des chefs de départements, qui s'exprimait au nom de celle-ci. Il précisa d'abord que le slogan de «l'Ecole romande», incompatible avec les génies locaux, n'avait jamais été accepté ni prôné par les chefs de départements; en revanche, ils ont manifesté dès 1967 la volonté de maintenir et de faire aboutir les efforts de coordination des écoles des cantons romands; ils y ont mis le prix, mais ils en ont défini les limites.

Parmi les preuves de cette volonté de coordination, dont la réaffirmation était opportune face aux difficultés qu'entraîne le passage des intentions généreuses aux réalisations difficiles, il faut noter la célérité avec laquelle des successeurs ont été donnés à M. Cavadini, en la personne de M. Robert Gerbex, et à M. Roller, en la personne de M. Jacques-André Tschoumy; de plus, la Conférence a fixé les principes de la composition et de l'activité de CIRCE III, laquelle, depuis lors, a tenu ses deux premières séances; surtout, aucun des budgets des organes de coordination n'a subi ni ne subira d'amputation, au contraire.

La Conférence a tenu, en 1977, quatre séances de travail d'une demi-journée en général; celle du 28 janvier au matin a été prolongée l'après-midi par les conférences dont nous venons de rendre compte; les chefs de départements se sont réunis le 24 mars à Berne, le 9 septembre et le 24 novembre à Lausanne; en outre, la Conférence dite «annuelle» s'est tenue à Yverdon les 2 et 3 juin.

L'assemblée annuelle était agrémentée d'une réception du Conseil d'Etat vaudois; on y a pris congé, avec une cordialité nostalgique, du conseiller d'Etat Max Aebischer, lequel a remis à M. Marius Cottier la responsabilité du département fribourgeois de l'instruction publique; de M. Samuel Roller qui, ayant atteint l'âge où l'on quitte les fonctions publiques, laisse l'IRDP à un successeur

plus jeune, M. Jacques-André Tschoumy, et de M. Jean Cavadini, que les électeurs neuchâtelois ont appelé aux responsabilités politiques. Dans la seconde journée, les chefs de départements ont rencontré, au Château d'Yverdon, les directeurs d'Ecoles normales de Suisse, sous les auspices des organisateurs des manifestations à la mémoire de Pestalozzi; ils se sont associés à cette commémoration, en écoutant une conférence d'Alfred Berchtold, sous le titre de « Relire Léonard et Gertrude ».

Les objets principaux des délibérations, des soucis et des décisions de la Conférence des chefs de départements, ont été, après la réalisation du Salon de l'Enfance et des jeunes, qui s'est déroulé avec succès dans la seconde quinzaine de mai, après la nomination du nouveau directeur de l'IRDP, les problèmes de CIRCE aux trois niveaux, la langue seconde et la Radio-TV éducative, et surtout la coordination elle-même, ses difficultés de mise en place et ses problèmes d'ajustement.

Au niveau de *CIRCE I*, un problème n'est pas résolu: introduit dans les classes, le programme de mathématique a fait l'objet d'une évaluation, par les soins de l'IRDP. De l'avis des évaluateurs, il devrait en découler un ajustement; ceux qui se soucient au contraire d'ébranler le moins possible la stabilité nécessaire à la sécurité de l'école et de ceux qui la font, fortement secouée par l'introduction des nouveaux programmes, craignent un ajustement prématué. Il faut chercher une navigation raisonnable entre ce Charybde et ce Scylla.

Les travaux de *CIRCE II* pouvaient paraître près d'être achevés; deux problèmes, cependant, préoccupent les chefs de départements eux-mêmes et leur conférence, parce qu'ils dépassent l'aspect techniquement pédagogique sous lequel on les a abordés jusqu'à présent: la méthodologie nouvelle du français et sa base grammaticale, d'une part; la conception des branches qui, dans le plan d'étude de *CIRCE I*, étaient groupées sous le titre de «connaissance de l'environnement» et reprennent une certaine autonomie sous les désignations «histoire, géographie, sciences»; l'adoption des projets de programmes élaborés par les sous-commissions respectives est en question.

*CIRCE III* plénière a pris le départ, sous la présidence avisée de M. Michel Bovard; elle a été précédée par la sous-commission de mathématique, qui espérait élaborer un programme pour les années 7/8/9, pour qu'on dispose de moyens d'enseignement assurant la soudure avec le programme de *CIRCE* de mathématique pour les années 5/6. Cet espoir était ambitieux et optimiste; il faut chercher d'autres solutions.

La coordination pour les années 7/8/9 – celles où à l'intérieur de chaque canton les différentes voies de formation scolaire sont les moins homogènes, et entre les cantons les différences de structures les plus sensibles – est une tâche difficile, que *CIRCE III* doit attaquer avec courage et détermination.

Quant aux problèmes de la langue II et de la Radio-TV éducative, le délégué à la coordination en rend compte (cf. pp. 152 et 153) avec d'autant plus de compétence qu'il y a joué un rôle déterminant.

Faut-il conclure: les années 1977 et 1978 seront, pour la coordination romande, décisives. La détermination de tous ceux qui croient à sa nécessité, qui travaillent à sa réalisation, ne sera pas de trop.

**JEAN MOTTAZ**

*Secrétaire de la Conférence des chefs  
de départements de l'instruction publique  
de la Suisse romande et du Tessin*